

2020-2021

Le scribe[®]



Le bulletin de l'@!son de l'École d'éducation internationale

Scribe spécial | Rentrée scolaire 2020-2021

Mot de la direction

Chers parents,

C'est dans un contexte bien spécial que nous accueillerons nos élèves cette année. Soyez assurés que nous mettons en place toutes les mesures d'hygiène et de distanciation recommandées pour veiller à la santé de tous, tout en continuant d'offrir le meilleur environnement éducatif possible. Tout le personnel de l'École d'éducation internationale a bien hâte d'accueillir à nouveau les élèves et nous souhaitons que cette nouvelle année scolaire apporte à votre jeune tout le succès mérité ainsi que la satisfaction et la fierté associée à l'effort. Votre support et votre présence face aux nouveaux défis de votre enfant seront cruciaux. Grâce au travail de collaboration école-famille, nous contribuerons ensemble à la réussite de chacun.

Bonne rentrée !

- Marie-Josée Tétreault | Directrice d'établissement

Accueil technique

Considérant les mesures sanitaires actuelles, il n'y aura pas d'accueil technique des élèves au mois d'août. Les parents devront payer l'état de compte via internet et l'horaire des élèves sera déposé sur [Mozaïk portail parents](#), à la fin août. Chaque élève récupérera ses manuels scolaires et ses cahiers d'exercices le premier jour d'école, dans le local qui lui sera octroyé. En ce qui a trait à l'attribution des casiers, nous réfléchissons présentement à la meilleure stratégie à adopter.

Prévoir un sac pour rapporter ses manuels à la maison, car l'école n'en fournit pas.

Rentrée scolaire

La rentrée des élèves est fixée au mardi 1^{er} septembre, à 9 h 30. Vous devrez consulter les informations relatives au transport scolaire de votre enfant sur le site Internet du CSSP [une semaine avant la rentrée](#).

Il est important que votre enfant apporte ses effets scolaires personnels puisque les cours réguliers débiteront ce mardi 1^{er} septembre. Comme déjà mentionné, les manuels scolaires et cahiers d'exercices seront déjà dans la classe.

Prise de photo :

- carte d'identité



le mercredi 2 septembre 2020

Respect du code vestimentaire requis.

Listes d'effets scolaires

Elles sont maintenant déposées sur notre site Web ici : <http://eei.csp.qc.ca/>

Vous les trouverez dans la section « les incontournables » situé à droite de la page d'accueil.

1^{RE} RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANTS

Exceptionnellement cette année, cette première rencontre de parents ne pourra pas être tenue en présentiel. Le 2 septembre en fin de journée, vous recevrez par courriel une présentation électronique des informations usuelles de début d'année. Après le visionnement, si vous ne trouvez pas réponse à toutes vos questions, vous pourrez communiquer par courriel avec la direction adjointe ou avec l'enseignant concerné.

État de compte 2020-2021


La facture complète et détaillée sera déposée dans [MOZAIK portail Parents](#) vers le **19 août 2020**. Le service de paiement par **Internet** sera disponible à ce moment.

NOTE IMPORTANTE AUX PARENTS ▼

Si vous avez plus d'un enfant qui fréquente une école du Centre de services scolaire, **vous devez faire des transactions différentes** pour chacune des factures à payer; en conséquence, **vous ne pouvez faire un paiement unique pour tous vos enfants dans une seule transaction.**

Voici l'exemple de la Caisse Populaire Desjardins

Paiements de factures - Ajouter une facture

 ASSISTANT ACCESD >

> Veuillez d'abord remplir le champ **Nom du fournisseur**, puis choisir la **catégorie** du fournisseur que vous souhaitez ajouter à votre dossier de factures.
> Si vous ne choisissez aucune catégorie spécifique, la recherche s'effectuera dans toutes les catégories.
> Pour effectuer un paiement de facture, utilisez la fonction [Faire un paiement](#) du menu de gauche.

Recherche

Nom du fournisseur : 1

Catégorie : 2

Recherche

Résultat de la recherche

3 fournisseur(s) trouvé(s)

> Veuillez sélectionner le fournisseur recherché, puis cliquer sur le bouton Valider. 3

Nom du fournisseur	Catégorie
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Effets Scolaires	Établissements d'enseignement
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Service de garde	Établissements d'enseignement
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Taxes	Taxes scolaires

IMPORTANT

Assurance-accident écolier | Assurance scolaire

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance-accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé.

En effet, la CSP détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance-accident pour ses élèves. C'est la responsabilité des parents de souscrire à ce type d'assurance. Ainsi, si un dommage corporel survient à un élève et qu'à la suite d'une enquête, il appert qu'il s'agit d'un événement accidentel, la responsabilité de la CSP ne sera pas engagée puisqu'aucune faute ou négligence n'a été commise par le ou les préposés de la CSP (employés et bénévoles). En conséquence, les réclamations présentées aux assureurs (traitement d'orthodontie, location de béquilles, etc.) ne seront pas remboursées. Dans le cas où l'élève bénéficierait d'une assurance-accident souscrite par ses parents, celle-ci pourrait payer de tels frais, si les éléments de la couverture le prévoient.

m:\lechanges_admin\lechange_sec_g\mes documents\rentrée scolaire\2020-2021\scribe 2e secondaire.docx